



---

# PROCESSUS D'ADHESION AU RESEAU MEDITERRANEE NOUVELLE CHANCE

---

Validé le 26 novembre 2018 à Marseille



## VOUS ETES

- A.** Un acteur de terrain ou un réseau d'acteurs menant un projet en faveur des jeunes en difficulté d'insertion socio-professionnelle sur la zone euro-méditerranéenne, et vous souhaitez adhérer au réseau MedNC pour échanger sur les bonnes pratiques et contribuer à des développements de projets communs ?  
⇒ **Alors vous êtes un MEMBRE potentiel** et l'intégralité de ce document s'adresse à vous.
- B.** Un expert, une entreprise, ou un acteur institutionnel, public ou non gouvernemental, et vous souhaitez contribuer à l'action menée par le réseau que ce soit à travers un soutien financier, un apport en expertise, en information ou en visibilité, ou en promouvant le réseau MedNC auprès d'acteurs externes ?  
⇒ **Alors vous êtes un PARTENAIRE potentiel** et vous êtes bienvenu au sein du réseau MedNC !

Pour cela, il suffit d'adresser un email précisant votre motivation à Astrid Desjobert, Responsable du Réseau MedNC à l'IECD : [astrid.desjobert@iecd.org](mailto:astrid.desjobert@iecd.org). Chaque partenariat est traité au cas par cas.  
Plus d'informations sur [www.iecd.org/le-reseau-mediterranee-nouvelle-chance/](http://www.iecd.org/le-reseau-mediterranee-nouvelle-chance/)

### 1. LES PRE-REQUIS pour devenir membre du réseau

#### a. Critères liés à la structure

- ✿ Être une personne morale de droit local, dûment reconnue par les autorités
- ✿ Être une structure à but non lucratif
- ✿ Avoir été créé au minimum 2 ans avant le moment de la candidature au réseau MedNC

#### b. Critères liés à l'action de la structure

- ✿ Mener des projets opérationnels en faveur de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, en décrochage scolaire, au chômage, vulnérables, et/ou éloignés de l'emploi
- ✿ Proposer ces actions pour un coût nul ou réduit qui ne représente pas un obstacle pour les jeunes
- ✿ Avoir exercé cette action auprès des jeunes depuis au moins 2 ans, appuyée de résultats et de témoignages dans le cadre d'actions de suivi-évaluation
- ✿ Travailler en collaboration avec les entreprises et institutions locales, tout secteur confondu

#### c. Critères géographiques

- ✿ Avoir son siège social et un bureau physique dans un pays **euro-méditerranéen**
- ✿ En 2018 et 2019, le réseau MedNC cible son action dans les pays suivants : Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Jordanie, Liban, Portugal, Maroc, Tunisie

#### d. Critères liés à la gouvernance de MedNC

- ✿ Adhérer et signer la charte du Réseau Méditerranée Nouvelle Chance
- ✿ Être parrainé par 2 organisations déjà membres du réseau. (Voir la liste des membres dans la brochure)

## 2. LES DROITS & AVANTAGES des membres

### a. Savoir Faire

- ✿ Participer à l'intégralité de la conférence annuelle
- ✿ Bénéficier d'échanges de bonnes pratiques, de 5 sessions de formations par an sur plusieurs thématiques
- ✿ Valoriser et transmettre sa propre expertise au sein d'un guide de bonnes pratiques réalisé par le réseau

### b. Croissance

- ✿ Bénéficier d'activités de réseautage, rencontrer des pairs ainsi que les partenaires du réseau MedNC, au sein de son pays et d'autres pays euro-méditerranéens
- ✿ Intégrer un consortium en cas de réponse à un appel à projet international (ex : ERASMUS + - KA2)

### c. Plaidoyer

- ✿ Être valorisé dans les documents de présentation du réseau MedNC
- ✿ Bénéficier d'actions de communications communes à échelle internationale
- ✿ Bénéficier de la visibilité des partenaires clé (AFD, Fondation Drosos, Union Européenne, Union pour la Méditerranée)

## 3. LES DEVOIRS & ENGAGEMENTS des membres

### a. Savoir-Faire

- ✿ Mettre à disposition son expertise et ses outils gratuitement auprès des membres du réseau
- ✿ Proposer et préparer des formations en français et anglais
- ✿ Contribuer à au moins 1 groupe de travail du réseau

### b. Croissance & plaidoyer

- ✿ Communiquer sur le réseau MedNC sur son site internet, ses réseaux sociaux, en utilisant la charte graphique et les éléments de communication du réseau MedNC
- ✿ Transmettre tous les ans les indicateurs requis par le réseau MedNC
- ✿ Valoriser le réseau MedNC et l'expertise des autres membres
- ✿ Recevoir les partenaires et membres du réseau MedNC en cas de demandes de visite

### c. Gouvernance & finances

- ✿ Signer et mettre en œuvre la charte
- ✿ Nommer une personne référente qui participera activement aux actions et travaux menés par le réseau
- ✿ Payer la cotisation annuelle (gratuite en 2018 et 2019)
- ✿ Ne demander aucun remboursement de frais pour la participation aux événements du réseau, sauf quand cela a été préalablement spécifié dans un contrat. En effet, chaque membre porte ses coûts, apporte gratuitement son expertise, et bénéficie gratuitement de celle des autres
- ✿ Prévenir en cas de participation ou d'absence au minimum 30 jours avant les événements du réseau MedNC

## 4. LA PROCEDURE D'ADHESION

Les candidats répondant aux critères et acceptant les engagements peuvent adresser leur dossier de candidature composé des éléments suivants :

- a. Les informations administratives quant à la structure et à la personne référente
- b. La présentation des activités et résultats en matière d'insertion socio-professionnelle des jeunes NEETs en Méditerranée
- c. La motivation de la structure à adhérer au réseau MedNC, sa contribution, et son engagement vis-à-vis de la charte et des devoirs
- d. Le nom et témoignage de parrainage de 2 organisations membres
- e. Tout autre document de communication ou administratif pertinent (ex : le dernier rapport d'activités)

Le dossier complet est à adresser à Astrid Desjobert, Responsable du Réseau MedNC à l'IECD :  
[astrid.desjobert@iecd.org](mailto:astrid.desjobert@iecd.org)

Si le dossier est validé par l'IECD, il sera ensuite soumis au vote par les membres du réseau lors d'un comité de pilotage. L'adhésion aura alors un effet immédiat.

**Toute l'équipe du réseau MedNC vous remercie d'ores et déjà pour  
votre intérêt !**